

PERFORMANCE

Notre métier : accompagner le votre

La CMA 46

au plus près des territoires lotois



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

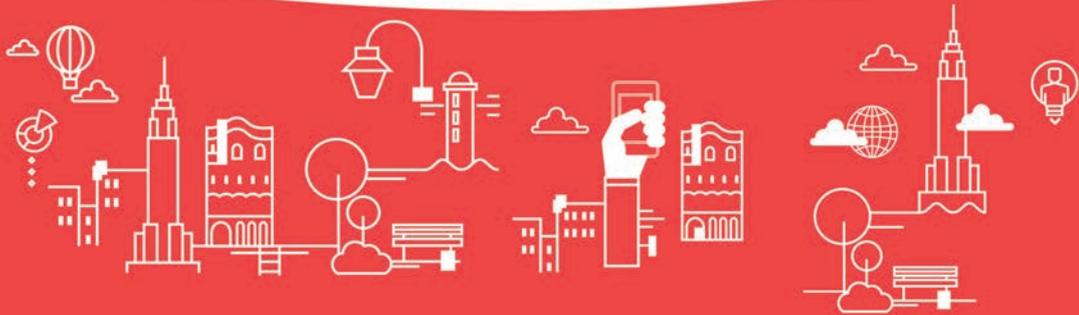
OCCITANIE

LOT

L'expert-comptable au cœur de l'économie !

Pour consulter le tableau de l'Ordre

oec-occitanie.org



CONSEIL RÉGIONAL

11, Boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 Toulouse Cedex 4
Le Belvédère
Tél. 05 61 14 71 60 - Courriel : cro@oec-occitanie.org

REPRÉSENTATION TERRITORIALE

661, Rue Louis Lépine, BP 31175, 34009 Montpellier Cedex 1
Apex
Courriel : RTmtp@oec-occitanie.org - Tél. 04 67 20 98 50

www.oec-occitanie.org



Vie professionnelle, Vie privée, MAAF PRO VOUS ACCOMPAGNE !



Multirisque professionnelle
RC Décennale (PROS du bâtiment)



Santé collective et individuelle



Véhicules professionnels



**Prévoyance - Épargne
Retraite**

MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Ensemble, nous sommes plus forts !

De tous temps, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot s'engage auprès des artisans, et ce, toujours au plus près de leurs territoires respectifs. Cette proximité nous permet de mailler finement le département et de répondre à nos soucis permanents de proximité et de réactivité. De leur côté, les collectivités ne s'y trompent pas et mesure au quotidien l'intérêt de pouvoir bénéficier des conseils avisés de nos agents, que ce soit au sein de la Chambre consulaire ou sur le terrain, et ce, dans chacun de leur domaine d'expertise.

Au fil des ans, les nombreuses initiatives engagées en faveur des différentes filières de l'artisanat, se sont vu formalisées dans le cadre de conventions de partenariat signées avec des territoires de diverses dimensions*. Elles permettent dans un effort commun de mutualiser, structurer, développer et pérenniser les nombreuses actions engagées, en fonction des besoins et des priorités escomptés. Le dossier de ce nouveau numéro de Performance passe en revue les grands axes développés en commun avec six de ces partenaires lotois, avec à la

clé, la mutualisation de nos compétences respectives, toujours dans

l'intérêt des parties prenantes du secteur artisanal, qui, rappelons-le, demeure plus que jamais "la première entreprise de France".



*François Breil,
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Lot*

* La CMAR 46 est la première Chambre consulaire d'Occitanie à avoir signé des conventions avec des Communautés de communes d'un département.

Performance - Magazine trimestriel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.
 Directeur de la publication : François Breil.
 Comité de rédaction : Isabelle Poujoula, Christophe Ribayrol, Nathalie Redon, Marie Beaudrier.
 N° ISSN : 1240-442X. Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot,
 Rue St Ambroise à Cahors
 Tél. 05 65 35 13 55 Fax. 05 65 30 17 64
 Email : cm46@cm-cahors.fr
 www.cma-cahors.fr
 Photo de couverture : freepik.com
 Rédaction, photographies, régie publicitaire et coordination : Fabrice Clary - FC.com
 06 82 14 68 23 - Email : fc.com46@gmail.com
 Réalisation, mise en page : Duo Graphic.
 Impression : Antoli imprimeur.
 Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées.



Sommaire

ÉDITO	3
BRÈVES / ACTUALITÉS	5 & 7
DOSSIER LA CMAR 46 AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES LOTOIS	8-15
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES / AGENDA	17-19
Maison de l'Artisan CAPEB Maison de la boulangerie	

ALAIN TOCABEN AUTOMOBILES

Vente de véhicules
Neufs et occasions
Réparation
Carrosserie peinture
Dépannage
Locations ventes
Station service 24h/24



AGENT RENAULT - 318 ROUTE DE CAHORS
46090 LAMAGDELAINE - TEL : 05 65 22 52 47



- Nettoyage de locaux professionnels
- Désinfection
- Dératisation

05 65 35 59 64

Pech Biel - 46090 LE MONTAT

sellen-proprete.fr



FAUCHÉ

Agence de Cahors

05 65 20 36 70 - info-cahors@fauche.com
ZAC Grand Camp - 46090 Mercuès

fauche.com



AMBU LOT
AMBULANCE • VSL • TAXI

352, Av. A. de Monzie - CAHORS
www.ambulot.com - ambulot@wanadoo.fr

05 65 23 01 23



Hostellerie
Clau del Loup
Anglars - Juillac



Réservation
05 65 36 76 20

➤ Diplômes



Le 1^{er} décembre dernier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot organisait la remise des diplômes aux lauréats de l'Ecole des Métiers du Lot à Prayssac.

Quelques 230 apprentis de tous les métiers (bois, maçonnerie et carrelage, sanitaire thermique et peinture, automobile, alimentaire, hôtellerie restauration et services) ont tour à tour défilé sur scène pour recevoir leur diplôme. A la fin de chaque séquence, un meilleur apprenti a été désigné comme étant le meilleur de sa spécialité : Maxence Canda (CAP Charpentier) pour la filière bois ; Lucas Lienard (CAP carreleur mosaïste) pour la filière maçonnerie ; Christophe Percaille (BP monteur en installations du génie climatique et sanitaire) pour la filière sanitaire thermique ; Mamadou Aliou Balde (CAP maintenance des véhicules automobiles) pour la filière automobile ; Zoe Lecomte (CAP pâtissier) pour les métiers de l'alimentaire ; Léa Jouve (CAP cuisine) pour les métiers de l'hôtellerie-restauration ; Charlène Lambert (Bac pro commerce) pour les métiers de services. Le prix du meilleur apprenti de l'Ecole des Métiers du Lot 2023 a été remis par Claire Raulin Préfète du Lot à Christophe Percaille.

➤ L.I.A. change d'image



Nouveau logo, lancement d'un flyer et d'un site internet dédié, sans oublier la création prochaine d'un espace spécifique au sein du siège de la CMA 46, la plate-forme "Lot Initiatives Artisanat" (présidée par Frédérique Atlan), entame une importante démarche de communication afin de développer son rôle notamment sur la création et le développement. Rappelons que L.I.A. a pour vocation d'aider les entrepreneurs à créer, reprendre ou développer leur entreprise par la délivrance d'un prêt à taux zéro, doublé par l'une des banques partenaires. Afin de répondre aux plus près des besoins des territoires, L.I.A. va, à court terme, aller à la rencontre des communautés de communes du territoire lotois. Plus de renseignement sur www.lia46.fr

➤ Don de matériel

François Breil et Frédéric Atlan, respectivement président et vice-président de la CMA 46 ont reçu le 9 janvier dernier au sein de l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors, Franck Pons et son épouse Véronique, représentant l'entreprise familiale Pons Menuiseries. Lors de cette rencontre, François Breil a remercié Franck et Luc Pons co-gérants de l'entreprise Lamagdelainoise, reconnus et appréciés pour son savoir-faire et son professionnalisme, pour le don de matériels en faveur des apprentis menuisiers lotois. « Avec ces nouveaux outils dédiés à l'usinage des fenêtres, la quarantaine d'élèves de la section menuiserie pourront ainsi s'entraîner, compléter et peaufiner leurs compétences dans ce domaine » a commenté François Breil, avant de préciser que « les effectifs de cette filière professionnelle sont en sensible augmentation ».



➤ Rugby



En fin de matinée du 22 février dernier, une convention a été signée entre la CMA 46 et le Comité départemental de rugby du Lot, par leur président respectif, François Breil et Jean-Claude Tardieu, notamment entourés pour la circonstance de Claire Raulin Préfète du Lot et de Joseph Calvi président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie. Dans le cadre de cette première convention de ce type sur le plan national, le Comité départemental de Rugby du Lot va assurer au sein de l'atrium de l'Ecole des Métiers du Lot, une permanence régulière animé par Manuel Farias (joueur de rugby Cahors XV). L'objectif ? Promouvoir le sport en général et le rugby en particulier, échanger avec les élèves et encadrants et répondre aux questions et besoins.

La CAPEB, un accompagnement au quotidien pour les artisans du bâtiment !

» Pour vous simplifier la vie, la CAPEB vous propose des **solutions pratiques**

- Le logiciel Btech pour **calculer vos prix**
- Des **documents « prêts à l'emploi »** : devis types, constats de réception de chantier, modèles de bulletins de paie, ...
- Des **guides** (guide de l'artisan du bâtiment employeur; des aides à l'embauche ; de l'artisan travaillant seul ; du champ d'application de la TVA...)
- Une **bibliothèque technique** avec plus de 2 000 ouvrages accessibles
- Des **tarifs préférentiels** sur les ouvrages du CSTB
- Un **pack Nouvel Employeur** avec de nombreux outils
- Un **abonnement au Bâtiment Artisanal**, son journal, premier tirage de la presse professionnelle

» Pour l'obtention des **signes de reconnaissance**, la CAPEB vous assiste

- Obtention du **CIP** (certificat d'identité professionnelle) / **CIP Patrimoine**
- Des **marques de reconnaissance** : PG, Charte Accessibilité, Lot Solaire...
- **Signes RGE** : QualiBois, QualiPAC, QualiSol, Chauffage +, Ventilation +, Qualibat...

La CAPEB est une **organisation qui défend l'artisanat**, fait la promotion de ses valeurs et **vous représente** auprès des pouvoirs publics. Pour **être épaulé** par une structure qui vous soutient pour vos démarches administratives et juridiques,



» La CAPEB du Lot c'est aussi...

- Des **formations professionnelles**
- Des **réunions techniques** conviviales pour échanger avec d'autres artisans
- **Des économies !** Grâce à nos partenaires, profitez de nombreuses réductions.

Artisans, rejoignez la CAPEB du Lot !

CAPEB 46

Rue Saint Ambroise
46000 CAHORS
05 65 35 08 01
capeb46@u2p46.fr



 **GUIRAL**
MEUBLES & DÉCORATION

WWW.MEUBLES-GUIRAL.FR
ESPERE-46090
05 65 30 92 72



XEFI

LA PROXIMITÉ INFORMATIQUE

**SOLUTIONS
INFORMATIQUES ET
TÉLÉCOM**

XEFI Cahors - 1 place Imbert - 46000 CAHORS
05.65.53.33.00 - www.xefi.fr

MATERIEL - MAINTENANCE - INTERNET ET SECURITE - COPIEURS - SAUVEGARDES

► Création de poste



Delphine Vignals a débuté au service apprentissage de la CMA 46 courant 2005 en tant qu'assistante en formalité. Puis, au fil

des ans, elle intègre les nouvelles missions de développeur, de médiatrice et de conseillère de l'apprentissage. En novembre dernier, lui est confié un nouveau poste récemment créé au sein des chambres de Métiers, à savoir celui de chargée de développement commercial.

« Consécutivement à du démarchage téléphonique, je rencontre et propose aux artisans du territoire tous secteurs d'activité confondus, un large panel de services et de produits susceptibles d'être délivrés par la CMA ou l'EDM46 » explique la conseillère. A ce titre, sa mission est assez transversale entre tous les services. « Ce panel comprend notamment des formations en apprentissage ou de la formation continue pour les chefs d'entreprises (définition des prix, informatisation des devis et factures...) ou des services débouchant parfois sur des labélisations valorisantes pour l'entreprise (EcoDéfis, Répar'Acteurs, etc) ». Lors de ses visites, Delphine Vignals évalue les besoins spécifiques des entreprises avant de faire remonter les informations aux services concernés de la chambre consulaire et de l'Ecole des Métiers.

Dans le même temps, elle sensibilise également les chefs d'entreprises à prendre un apprenti en alternance et à adhérer au "réseau des Ambassadeurs". Lancé en janvier 2022, ce dernier dispositif entend inciter les entreprises à ouvrir leurs portes au grand public et à proposer des stages aux jeunes apprenants.

Les entreprises intéressées pour rencontrer Delphine Vignals peuvent la contacter au 06 02 04 69 11.

► Nouveau service



Nouvelles interlocutrices des entreprises pour les contrats d'apprentissage, Marlène Girma et Emilie Radel ont repris

le service de rédaction des contrats proposé auparavant par Delphine Vignals et Anne Maillot à la CMA 46. Vous pouvez désormais retrouver le « **service contrat apprentissage et relation entreprise** » à l'Ecole des Métiers du Lot. Ce service s'articule autour de trois axes : l'accompagnement des entreprises dans la mise en place d'un contrat d'apprentissage (conseils, prestation pour l'établissement des contrats d'apprentissage) ; la gestion des dépôts auprès des OPCO (Organismes agréés par l'Etat en charge d'accompagner la formation professionnelle) qui ont pour mission de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les offres de formations et les entreprises à définir leurs besoins en formation. Elles valident le financement et, dans un même temps, l'aide aux entreprises pour l'embauche d'un apprenti ; la réception des offres d'apprentissage déposées par les entreprises, qui sont ensuite transmises à Delphine Gauthier-Miaut pour la mise en relation avec les apprentis en recherche d'un maître d'apprentissage. Cette nouvelle organisation permet une vue d'ensemble du dispositif. Elle a pour avantage de réduire le nombre d'interlocuteurs et simplifie de fait la démarche des entreprises.

Renseignements au 05 65 53 21 00 ou à entreprise.apprentissage@edm46.fr et sur le site de l'école : www.edm-cahors.fr.

► Conseillère



Conseillère formation à l'Ecole des Métiers du Lot, Delphine Gauthier-Miaut assure depuis le 1^{er} août 2023 ses nouvelles fonctions qui

consistent essentiellement à être au service des jeunes tout au long de leur parcours, du projet de formation jusqu'à l'obtention du diplôme. Sa mission première consiste à recevoir individuellement chaque nouveau candidat à l'apprentissage, au CFA, lors d'un entretien dit « de positionnement ». Ce dernier permet de réaliser une étude des besoins du jeune, de vérifier les prérequis, d'adapter le déroulement de la formation si besoin : « Je fais le point sur chaque parcours, du projet jusqu'à la recherche du maître d'apprentissage ». Autre mission d'importance, l'accompagnement dans la prévention de rupture du contrat d'apprentissage : « il s'agit d'anticiper au maximum les difficultés éventuellement rencontrées par l'apprenti(e) en exploitant toute information venant des employeurs, des professeurs, des parents ou des apprenants eux-mêmes. Un traitement rapide des difficultés permet parfois de recoller les morceaux et d'éviter ainsi de rompre le contrat ». Dans certains cas, malgré ce travail d'accompagnement, il n'est pas possible d'éviter la rupture. « Dans ce cas, mon rôle est de trouver une solution pour le jeune mais aussi pour le maître d'apprentissage ». Delphine Gauthier-Miaut souhaite que les entreprises la sollicitent pour avoir le profil du candidat le plus adapté à leurs attentes. Elle sera présente aux journées portes ouvertes et aux journées d'accueil et d'intégration de l'EDM46 : « je m'identifie auprès des jeunes comme un soutien et une alliée de leur réussite ».

Renseignements au 05 65 53 21 00.

La CMA 46 au plus près des territoires lotois

« Au-delà de proposer à ses adhérents de nombreux services et accompagnements, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, (CMA 46) constitue un appui précieux pour les différents territoires qui maillent notre département » explique en préambule François Breil, président de la CMA 46. « J'en veux pour preuve les différentes conventions de partenariat formalisées avec quelques-uns d'entre eux, qui leur permettent de bénéficier de nos compétences et expertises » : valorisation des métiers et des filières artisanales (métiers d'art, métiers de bouche) ; aide à la création, à la transmission/reprise et au développement des entreprises ; sensibilisation aux savoir-faire et aux métiers de l'artisanat (notamment auprès des jeunes générations et des demandeurs d'emploi) ; soutien des entreprises face aux exigences de développement durable ; organisation d'événements ou création de boutiques collectives (...), les champs d'actions de la (CMA 46) sont aussi diversifiés qu'adaptés aux besoins des territoires qui en bénéficient. **« Dès mon arrivée à la tête de la Chambre consulaire lotoise, j'ai souhaité non seulement pérenniser et**

faire évoluer les partenariats existants mais aussi en initier de nouveaux, en allant le plus souvent possible à la rencontre des élus et techniciens des différentes zones géographiques qui maillent le Lot, à la fois pour leur faire connaître les installations du Campus des Métiers du Lot, mais aussi pour détailler les prestations qui pourraient leur être utiles ». Le dossier de ce nouveau numéro de Performance met ainsi en exergue six de ces partenariats, commentés pour la circonstance par les décideurs de ces territoires : le Département du Lot, le Parc naturel régional des Causses du Quercy, la ville de Figeac, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Cauvaldor et la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

➤ La CMA 46 et le Département du Lot, deux acteurs indissociables du territoire et une question de bon sens !

Le partenariat entre la CMA 46 et le département du Lot avoisine les 20 ans d'existence. « Il a nécessairement évolué depuis 2015 avec l'adoption de la Loi NOTre qui a redéfini les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale » explique Serge Rigal président du Conseil départemental du Lot. « Et si nous avons été dessaisis de la compétence économique au profit de la région, ce lien avec la chambre Consulaire reste fort et constructif au profit du Lot de demain » précise-t-il, avant d'en commenter les axes principaux. « Désormais, l'approche proactive de l'attractivité du territoire s'impose comme l'une des priorités de

cette convention. Cela passe d'abord par la participation de la CMA 46 au réseau de référent accueil "Oh my Lot !" dirigé vers les personnes qui souhaitent s'installer dans le Lot. Une fois identifié, chacun dans le réseau amène sa compétence pour faciliter l'accomplissement des projets. La CMA 46 est notamment en capacité d'informer ce public sur les dispositifs existants, à l'instar de **la plate-forme "Lot Initiatives Artisanat" (sur internet : www.cmahors.fr/lot_initiatives_artisanat)**. Autre axe de la convention, la promotion des carrières et des métiers de l'artisanat passe nécessairement par la sensibilisation des jeunes publics. « Il s'agit d'aller à l'encontre des préjugés parfois tenaces qui veulent que les métiers de l'artisanat soient pénibles. La plupart des filières ont positivement évolué (grâce notamment à l'évolution des matériaux et aux nouvelles



François Breil



Serge Rigal

Catherine Marlas, présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy : « L'union fait la force ! ».

Performance : Quelle est la genèse du partenariat entre le Parc et la CMA 46 ?

Catherine Marlas : « Ce partenariat remonte à 1999, année de création du Parc, alors présidé par Serge Juskiwewski. Ce dernier tenait tout particulièrement à la dimension du développement économique d'un parc naturel régional. Lorsque j'ai repris le flambeau en 2010, j'ai poursuivi avec mes équipes cet objectif, aidé par le partenariat exceptionnel qui nous unit à la CMA 46. L'union fait la force, d'autant que notre partenariat s'appuie sur une vraie proximité de travail des élus et de nos agents respectifs. Favoriser l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets artisanaux est et reste une priorité qui sous-entend la question de la transmission/reprise d'entreprises artisanales du Parc. Sur notre territoire, l'intervention de la plate-forme "Lot Initiatives Artisanat" permet à un repreneur d'obtenir un prêt d'honneur jusqu'à 20% d'un investissement (au lieu de 10% hors du Parc) plafonnée à 26 000 euros, auxquels s'ajoute un prêt miroir de la banque partenaire de 10% plafonnée à 13 000 euros ».



Performance : Parlez-nous des autres enjeux majeurs de votre partenariat avec la CMA 46 ?

Catherine Marlas : « La mise en œuvre d'un programme d'actions visant au développement de l'activité artisanale et de l'emploi sur le territoire du Parc passe prioritairement par la mise en valeur des savoir-faire artisanaux, à commencer par les métiers du bâtiment (maçons, tailleurs de pierre, charpentiers-couvreurs, menuisiers et ferronniers), qui font appel à des matériaux durables et à de l'économie non délocalisable. Dans cette perspective, le Parc développe depuis plusieurs années la "Marque Valeurs Parc", laquelle participe à la préservation du patrimoine bâti par l'animation du réseau des artisans et la montée en compétences des artisans soucieux du beau geste et des belles matières. Particulièrement attachés à ce qui fait la beauté de notre territoire, nous avons décidé d'aller plus loin dans la démarche en favorisant les matériaux biosourcés et l'émergence du travail de la filière pierre. Cette démarche s'est déjà traduite par l'ouverture d'une première carrière de lauzes calcaires à Grezes, destinée entre autres à la restauration de cazelles à Marcilhac-sur-Célé. Parallèlement, nous incitons les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à mobiliser la ressource locale dans la conception d'habitat pour des particuliers, mais aussi dans le cadre d'aménagement d'espaces publics. Dans le même temps, nous poursuivons la démarche de valorisation de la laine et du chanvre, matières premières nobles et techniquement efficaces, notamment pour l'isolation thermique. Notre collaboration avec la CMA 46 s'applique aussi au secteur des métiers de bouche. La gastronomie est un excellent vecteur pour sensibiliser les habitants et les visiteurs au patrimoine géologique du territoire (labellisé Géoparc mondial par l'UNESCO). Cela s'est déjà traduit par la collaboration d'artisans pâtisseries ou chocolatiers du territoire qui proposent de découvrir leurs créations sucrées, inspirées des particularités de la géologie locale. Parmi les autres actions en lien avec les acteurs artisanaux et agricoles du territoire, j'aimerais souligner le travail réalisé depuis plusieurs années pour valoriser la viande de brebis Causses du Lot. Les apprentis charcutiers-traiteurs de l'EDM 46 ont élaboré 5 recettes sélectionnées et testées pour faciliter les débouchés de produits tels que le jambon de brebis sec ou cuit, des rillettes, de la poitrine... Pour mener à bien toutes ces missions, la CMA 46 mobilise ses services ainsi que Caroline Salvin, chargée de mission mobilisée à 80% d'un temps plein et qui dispose pour ce faire d'un bureau au sein du siège du Parc à Labastide-Murat ». Plus de renseignements auprès du Parc au 09 67 09 56 71.



technologies) et sont désormais considérées comme pourvoyeuses

de savoir-faire à forte valeur ajoutée. A ce titre, le 27 février dernier, j'ai passé la journée sur le stand du Département du Lot au Salon de l'agriculture, lequel a vu l'intervention des "Artisans du Goût" (une délégation des charcutiers traiteurs du Lot emmenée par leur président Philippe Jouclas) qui ont proposé un buffet 100 % produits du Lot et des dégustations/découvertes de nouvelles recettes valorisant la brebis Causses du Lot (opération pilotée par le Parc naturel régional des Causses du Quercy, en partenariat avec l'Ecole des Métiers du Lot et OVILOT) ». Serge Rigal entend aussi souligner **les actions engagées en faveur de développement durable : les Eco-défis, l'opération Répar'acteur (...)** sont autant de **bonnes pratiques qui doivent découler des gestes réalisés au quotidien dans la vie personnelle de chacun.** C'est tout simplement une question de responsabilité et de bon sens ».

GRAND CAHORS

OPAH - RU multisites

AIDES PUBLIQUES
A LA RENOVATION
DE L'HABITAT

Cœurs de Bourg

2020-2025

Bellefont-La Rauze · Catus · Douelle · Saint-Gery-Vers
06 15 01 19 10 - Accompagnement gratuit



OCCITANIE
cuisines



OCCITANIE
pierres

occitaniepierres.com
occitaniecuises.com

D820 St Henri
46000 Cahors
05 65 35 54 92



ORKANE
énergies durables

**VALORISEZ VOTRE
PATRIMOINE
FONCIER PAR DES
PROJETS
PHOTOVOLTAÏQUES**

Découvrez nos solutions techniques et économiques :
toitures, bâtiments, ombrières (>1 000m²)
à destination des collectivités, industriels et agriculteurs

Immeuble Le Belvédère | 11 Boulevard des Récollets | CS 97802 | 31078 Toulouse

 07 50 71 83 06  hello@orkane.fr  orkane.fr

Figeac vise le label “Ville et Métiers d’Art”

Hélène Lacipière et Benjamin Philip, respectivement élue pour la ville de Figeac et vice-présidente du Grand-Figeac déléguée à la culture et au patrimoine et directeur du service patrimoine de Figeac et du Grand-Figeac commentent les grandes priorités de la convention de partenariat signée entre la ville de Figeac et la Chambre consulaire lotoise. « **Les Métiers d’Art s’inscrivent à Figeac dans l’histoire de la ville, de ses atouts patrimoniaux et touristiques et de sa réhabilitation à l’œuvre depuis plus de quarante ans. Ils sont en pleine cohérence avec l’identité de Figeac** » explique en préambule Hélène Lacipière. « Nos premières collaborations remontent à l’organisation du Salon régional des Métiers d’Art organisé en 2015, puis d’un second salon sur la même thématique organisé en septembre 2020. Ces événements se sont révélés très efficaces en termes de valorisation et de sensibilisation du grand public aux savoir-faire locaux ». « De là, l’envie pour nos deux structures d’aller plus loin, formalisée par une convention plus globale de partenariat signée le 22 septembre dernier pour une durée de deux ans » explique Hélène Lacipière. « Désormais, grâce à la CMA nous approchons des artisans d’art bien au-delà du Grand-Figeac. Consciente de l’importance de soutenir ces métiers, la Ville de Figeac, déjà labellisée “Ville et Pays d’art et d’histoire”, a souhaité mettre en place une politique de valorisation des filières artisanales, via des actions qui étofferont notre dossier de candidature au label “Ville et Métiers d’Art” (déposé d’ici 2025). Ces actions entendent contribuer à la valorisation et à l’accompagnement des artisans du territoire détenteurs de savoir-faire indispensables à l’entretien et à la



Helene Lacipere gladys Karroum et Benjamin Philip

conservation de notre patrimoine local, savoir-faire qu’il s’agit aussi de transmettre aux nouvelles générations. La première étape de la mise en œuvre de cet objectif s’est concrétisée à l’été 2021, par une première convention signée avec la CMA 46 portant sur la création de la boutique “Arts Envies” dédiée à la mise en valeur des artisans d’art du territoire. Sur les trois dernières années, 36 artisans d’art ont participé à l’animation de cette boutique, avec à

la clé, des savoir-faire atypiques (céramistes, coutelier, fabricant d’instruments de musique...).

D’autres actions sont appelées à compléter l’ouverture de cette boutique, à commencer par la mise en place d’un programme éducatif en faveur de la promotion des Métiers d’art et du Patrimoine et l’ouverture d’ateliers d’artisans d’art à l’occasion des journées européennes des Métiers d’Art (les prochaines JEMA se dérouleront du 2 au 7 avril 2024). Parmi les autres volets prioritaires du territoire Figeacois, la thématique essentielle de la transmission/reprise des entreprises artisanales du territoire se traduit via le levier de financement du dispositif de la plate-forme “Lot Initiatives Artisanat”, créée par la chambre consulaire lotoise. « L’enjeu est particulièrement important puisque 44 % des chefs d’entreprise artisanale ont aujourd’hui plus de 50 ans et 24 %, seulement, ont moins de 40 ans ».

Boutique “Arts Envies”

« un lieu enraciné dans le paysage culturel et commercial Figeacois ».

Le partenariat avec la ville de Figeac a permis l’ouverture en juillet 2021 d’une boutique collective destinée aux artisans d’art du territoire. Située 6 rue Séguier à Figeac, à deux pas de la place Champollion, le local, propriété de la mairie, a bénéficié de travaux d’aménagement, de décoration et d’installation de mobilier. Un jury commun a permis la sélection de 20 artisans d’art du Grand Figeac et du département du Lot, lesquels ont bénéficié de formations délivrées par la CMA 46 (notamment en matière de gestion commerciale et de logiciel de caisse et de communication). « D’éphémère et expérimentale à ses débuts, la boutique a depuis trouvé un mode de fonctionnement équilibré et plébiscité par le grand public ». Les artisans du collectif assurent à tour de rôle des permanences de mai à septembre et durant la période de Noël. Plus d’information au 05 65 35 13 55.

L'O À LA BOUCHE, l'aventure culinaire

Une table élégante et contemporaine



Le Restaurant l'O à la Bouche vous invite à découvrir une cuisine inventive, concoctée exclusivement avec des produits frais soigneusement sélectionnés et remarquablement mis en valeur par des compositions originales, toujours au rendez-vous réussi des 5 sens !

L' O À LA BOUCHE
CUISINE CREATIVE

56 Allées Fénelon 46000 Cahors - Tel : 05 65 35 65 69
www.loalabouche-restaurant.com

Technologie Services

vos partenaires pour le 1^{er} équipement professionnel

Industrie, Agriculture, Bâtiment, Restauration, Hygiène, Sanitaire et Social...

Un rayonnement sur toute la France

Suivant vos besoins avec des commerciaux pour chaque secteur



Caroline
☎ 04 77 54 10 41
✉ caroline.conil@technologieservices.fr

Un stock important

Plus de 10 000 références en stock sur 5300 m² d'entrepôt



Personnalisation de vos EPI

Logo de votre Chambre des métiers, de l'établissement ou nom de l'apprenant



Conditionnement personnalisé

Conditionnement possible de chaque caisse à outil avec le matériel sélectionné



Un site internet dédié

avec la possibilité pour chaque famille de venir commander la liste définie ensemble

www.technologieservices.fr



ZI du Gavé, 3/6 rue du Forez • 42330 Saint-Galmier • contact@technologieservices.fr

PRÉPRESSE ► IMPRESSION ► FAÇONNAGE

TECHNI PRINT
IMPRIMERIE

30, Avenue de Suède
82000 MONTAUBAN
05 63 20 17 18

Capel **Capel** Carburants

Particuliers & professionnels
Besoin de carburants
Nous sommes à votre service
Capel est votre fournisseur



VENTE & LIVRAISON DE CARBURANTS

🔥 GNR 🔥 GAZOLE 🔥 FIOUL SUPERIEUR

Tarifs compétitifs
Livraison rapide et adaptée à vos contraintes
Facilités de paiement

Plus d'informations nous contacter
au 05 65 30 90 23
de 8h à 12h & 13h à 16h du lundi au vendredi
ou par mail : carburants@capel.fr

Convention entre la CMA 46 et la C.C. de la Vallée du Lot et du Vignoble

« une mise en ordre de marche et des objectifs ambitieux... »

« La convention signée début octobre dernier pour 2024 entre la CMA 46 et la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (CCVLV) est le fruit d'une réflexion murie avec soin depuis plusieurs années entre nos deux structures.

Auparavant, nous avons pour habitude de travailler ensemble au coup par coup, en fonction des besoins de notre territoire » explique en préambule Gérard Alazard, vice-président en charge de l'économie de la CCVLV, accompagné pour la circonstance de William Cayrol, responsable du service développement économique. « Nous nous mettons en ordre de marche avec des objectifs ambitieux, concentrés sur des thématiques bien identifiées, en nous appuyant sur des outils activés en coordination avec la CMA 46 ».

Diversifiée dans ses moyens et ses objectifs, la convention vise **cinq objectifs principaux**. **Le premier consiste à mettre en place un programme d'actions à destination des porteurs de projets création, transmission et reprise d'entreprises.** « A la vue de la pyramide des âges » explique Gérard Alazard, « tous les outils à disposition sont les bienvenus pour anticiper chaque démarche. Au lieu d'utiliser les seules ressources propres à notre collectivité, nous faisons désormais appel à celles de la CMA 46, une structure disposant du dispositif "Lot Initiatives Artisanat", un levier de financement adapté et rodé à la création/transmission/reprise d'entreprises. Sur le terrain, nos techniciens respectifs vont sensibiliser les entrepreneurs et porteurs de projet dans le cadre de permanences et actions d'information régulièrement délivrées au sein des espaces de co-



William Cayrol et Gérard Alazard

working de Prayssac et de Luzech ». Ce premier axe implique aussi notre participation aux commissions "L.I.A." à raison d'une réunion par trimestre ».

Deuxième axe, les actions en faveur du développement durable se décomposent en plusieurs priorités portées depuis quelques années par la CMA 46 : les éco-Défis qui aident les artisans à s'engager dans des démarches concrètes en faveur de l'environnement ; l'opération Répar'acteurs qui promeut et dynamise les métiers de la réparation afin de valoriser leur expertise technique, réduire la quantité des déchets et économiser les matières premières.

Le troisième axe de la convention consiste à aider les artisans du territoire à répondre aux exigences des organismes publics de contrôles sur des thématiques comme l'hygiène alimentaire ou la sécurité du travail (travail de médiation).

Le quatrième axe consiste à assurer la promotion des métiers, de l'emploi et de la formation. « Plusieurs actions vont être organisées courant 2024 pour sensibiliser sur le "Réseau des Ambassadeurs des Métiers" qui per-

met de mettre en relation par des rencontres ou des stages, les entreprises artisanales du territoire et le public jeune, demandeurs d'emploi et adultes en reconversion. La CMA 46 sera également présente au 3^e "Forum annuel des métiers et de l'emploi" organisé par la CCVLV, la première semaine d'octobre prochain au complexe sportif de Prayssac. « Parce qu'il

est essentiel d'assurer la promotion des filières artisanales auprès des jeunes générations, des stands de la CMA 46 et de l'Ecole des Métiers du Lot viendront présenter les formations disponibles (notamment des sections mécanique et cuisine) à quelques 400 élèves de collèges et lycées de notre territoire ».

Le cinquième et dernier axe de la convention consiste à mettre à disposition de la CCVLV l'outil "Géomètres". « Accéder aux données chiffrées de la chambre consulaire lotoise va nous aider à identifier les entreprises de notre territoire et nous permettre de mieux les connaître afin de les inviter sur des thématiques spécifiques à leurs besoins ». Gérard Alazard de conclure : « se donner des objectifs permet de donner un cap à nos actions et de stimuler nos équipes... ».

Plus d'information auprès de la CCVLV au 05 65 36 06 06.

Réseau Ambassadeur : Contact entreprises : d.vignals@cm-cahors.fr
05 65 35 13 55

Contact public : 06 70 18 83 67
s.delpech@cm-cahors.fr

Cauvaldor, en faveur d'une dynamique du territoire

Jean-Claude Fouché, vice-président de Cauvaldor (Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne) en charge de l'économie du tourisme, de l'artisanat et du commerce, Benoit Illinger, directeur de Cauvaldor Expansion et Anne Pecrix, directrice du service développement territorial de Cauvaldor, reçoivent Performance au sein de leur siège situé aux portes de Souillac. Ensemble, ils passent en revue les principaux axes de partenariat avec la CMA 46, en faveur des entreprises de leur territoire. « Le travail initié entre la CMA 46 et Cauvaldor a démarré dès la création en 2015 de notre établissement public de coopération intercommunale » explique Jean-Claude Fouché. Huit ans plus tard, nous avons pris à bras le



Benoit Illinger, Anne Pecrix et Jean-Claude Fouché

corps la compétence économique sur notre territoire et dès lors, les relations se sont traduites par plusieurs actions concrètes ». La volonté d'amplifier l'animation et la présence de Cauvaldor auprès des entreprises artisanales s'est dans le même temps traduite par la création de Cauvaldor Expansion, dirigé par Benoit Illinger.

Dans la continuité de l'excellente synergie d'actions entre Cauvaldor et la CMA 46, un certain nombre d'axes prioritaires ont été encadrés par une convention signée en 2022. « Depuis, poursuit Jean-Claude Fouché, nos liens se sont renforcés, notamment par notre adhésion à la plate-forme "Lot Initiatives Artisanat" ».

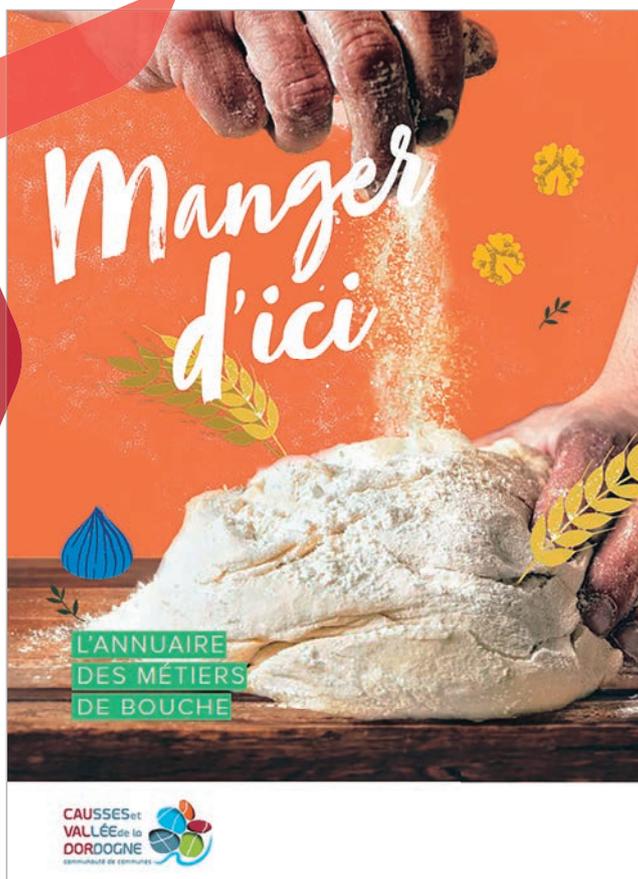
Le vice-président de Cauvaldor siège régulièrement au sein du comité qui statue sur la

recevabilité des dossiers de cédants et de repreneurs potentiels, avant la délivrance de prêts à taux zéro.

En 2023, sur le territoire de Cauvaldor, 8 dossiers ont ainsi reçu un avis favorable pour un montant de 70 150 euros de prêts LIA, 63 250 euros de prêts bancaires et un total de 733 500 investis sur le territoire de Cauvaldor. Pour compléter

ce dispositif, un salon dédié à la transmission reprise a été organisé en juin 2023, en partenariat avec la CMA 46 et le Dispositif OCCTAV. Ce salon a permis de rencontrer 50 repreneurs d'entreprises potentielles. Parce que la filière alimentaire locale représente une part non négligeable (quelques 18,5%) des entreprises artisanales de Cauvaldor, la CMA 46 et de la Maison de l'Artisan ont publié à l'automne dernier un **annuaire des métiers de bouche intitulé "Manger d'ici"**. Toujours dans l'optique d'accompagner les professionnels dans le développement de leur activité, Cauvaldor a ouvert en 2022 le Quart-lieu à Saint-Céré. Ce dernier abrite un Fablab doté de matériels de pointe (imprimante et scanner 3D, découpeuse laser...) et un espace de co-working destiné aux artisans et porteurs de projets du territoire. Enfin l'antenne locale de la CMA 46 (Relais Initiative Artisanat) a rejoint ces mêmes locaux de Cauvaldor situés 4 avenue Charles Bourseul à Saint Céré, aux côtés de bureaux de la Mission Locale et de France Services.

Plus de renseignement auprès de Cauvaldor au 05 65 27 02 10 ou Relais Initiative Artisanat de ST CERE : 05 65 10 98 57.



Gros plan sur la convention de partenariat entre la CMA 46 et la CCQB

Compte tenu de l'importance de l'artisanat en matière de création de richesse, d'attractivité et d'emploi, la Communauté de communes Quercy Bouriane (CCQB), souhaitant promouvoir ce secteur sur son territoire, a signé en son siège de Gourdon, dans la matinée du 15 février dernier, sa première convention de partenariat avec la CMA 46. Les signataires, François Breil président de la CMA 46 et Jean-Marie Courtin, président de la CCQB ont ainsi engagé leurs deux structures dans un axe commun en faveur du tissu artisanal et notamment l'économie, le développement durable et la valorisation des Métiers d'Art. Les deux présidents se sont félicités de ce partenariat qui va « permettre de mieux travailler ensemble, de cadrer les objectifs communs dans un souci de proximité et d'efficacité ».

► « Economie, valorisation de filières artisanales et développement durable ».

« Ce partenariat entend clarifier les rôles de chacun et permet de disposer d'une feuille de route sur les dispositifs et les accompagnements disponibles pour mener à bien trois axes prioritaires de notre territoire » expliquent à deux voix Jean-Marie Courtin président de la CCQB, Maire de Gourdon et Pierre Massabeau, Directeur du Développement Economique et du Numérique à la Communauté de Communes. Tout d'abord "l'économie" avec notre volonté d'accompagner, avec l'aide et l'expertise de la CMA 46, les porteurs de projet de notre territoire et notamment ceux qui souhaitent créer ou développer leur entreprise, mais aussi les artisans désireux de céder leur activité (46% des artisans de la CCQB ont plus



Signature de la convention entre la CMA 46 et la CCQB

de 50 ans) ». Parce qu'il est primordial d'anticiper la succession des artisans actuellement en activité, la convention prévoit l'accès au dispositif financier de la plate-forme "Lot Initiatives Artisanat" (www.cma-cahors.fr/lot_initiatives_artisanat) ; la mise en place d'une permanence de la CMA 46 au sein des locaux de la CCQB à Gourdon ; l'accès aux données clés de l'activité économique qui va permettre de mieux connaître la dynamique du territoire, sans oublier un volet animation avec un certain nombre d'ateliers d'information, à destination des repreneurs. « **Le volet "valorisation des métiers d'art" n'est pas en reste** » précisent Jean-Marie Courtin et Pierre Massabeau, « avec deux actions qui vont voir leur concrétisation à court terme : d'une part l'organisation du 5 au 7 avril 2024 du Salon régional des Métiers d'Art qui se tiendra du 5 au 7 avril 2024, à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, au sein de l'église des Cordeliers à Gourdon. Pendant 3 jours, ateliers d'initiation, visites guidées et démonstrations seront proposés par quelques 60 artisans d'art, représentant ainsi une trentaine de métiers d'art différents, sans oublier

les partenaires et l'Ecole de Métiers du Lot qui présentera l'offre régionale de formation aux métiers d'art. D'autre part, « nous travaillons actuellement à la création et l'ouverture d'une boutique des métiers d'art rue du Majou à Gourdon. Son aménagement est en cours de finalisation sur le modèle de la boutique des Métiers d'Art de Figeac qui existe depuis près de 3 ans ». Cette

boutique ouvrira dès la prochaine saison estivale ainsi qu'à Noël et accueillera 14 artisans d'art avec une offre diversifiée à la clé. « Ce lieu permettra aux artisans d'art de sortir de leur atelier et de disposer d'une vitrine sur la ville et d'être ainsi connus et reconnus à la hauteur de l'excellence de leur savoir-faire. Le volet "Développement durable" est un axe primordial pour nous avec la mise en œuvre d'actions entrant dans le cadre du plan Climat Air Energie territorial, comme autant de pistes données aux entreprises pour leur permettre d'optimiser leurs performances énergétiques et environnementales. Enfin, courant 2024, une journée découverte et sensibilisation des métiers de l'artisanat sera concrétisée par la visite des plateaux techniques de l'Ecole des Métiers du Lot par un public constitué de scolaires et jeunes éloignés de l'emploi. Notre objectif est de faire découvrir les différentes filières de l'artisanat ainsi que les débouchés possibles tout en valorisant ces métiers. Le transport sera pris en charge par la CCQB ».

Plus de renseignement auprès de la CCQB au 05 65 37 23 70.

Ne vous souciez plus des chiffres, votre comptable danse avec !



“ **Expertise comptable & conseil** ”
pour votre tranquillité

- Audit ▪ Corporate finance
- Conseil en gestion ▪ Social R.H.
- Juridique et fiscal

 **Retrouvez-nous sur**
www.acomaudit.com



VAYRAC : 05 65 27 03 52
SOUILLAC : 05 65 37 89 63
PRAYSSAC : 05 65 20 00 00
CAHORS : 05 65 20 30 50
MONTCUQ : 05 65 31 88 53
BIARS : 05 65 10 00 75
ST JEAN LESPINASSE : 05 65 10 13 70
ST-CÉRÉ : 05 65 38 29 24
GRAMAT : 05 65 33 14 67
FIGEAC : 05 65 50 40 00
CAJARC : 05 65 10 05 30

ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ARTISAN

L'U2P salue l'objectif de simplification de la vie des entreprises, mais alerte sur des mesures qui pourraient se retourner contre les petites entreprises

Simplifier radicalement la vie des entreprises est une demande que l'U2P porte depuis de nombreuses années et qui l'a amené à transmettre fin 2023, 133 propositions de simplification. **Les mesures proposées dans le rapport parlementaire*** remis à Bruno Le Maire et Olivia Grégoire **sont de nature à simplifier au moins partiellement la vie des entreprises**. Malheureusement il est entaché par des orientations qui pourraient s'avérer néfastes pour les petites entreprises. Au chapitre des mesures de simplification, on notera en particulier la volonté d'instaurer le principe « dites-le nous une fois pour toutes », obligeant enfin les administrations à se partager entre elles les informations dont elles disposent. De même pour la réduction des délais de contentieux (notamment prud'homaux), la dépénalisation des sanctions résultant d'un manquement de bonne foi de la part du chef d'entreprise (...), est une proposition qui mérite d'être retenue.

En revanche la proposition numéro 3 qui vise à permettre aux entreprises de moins de 5 ans et de moins de 50 salariés de déroger aux accords de branche en accord avec les salariés, risque d'être une fausse bonne idée, notamment parce que **les conventions collectives de branche sont absolument indispensables pour organiser une profession, garantir les règles de concurrence et mutualiser les coûts en particulier pour les petites entreprises**.

Les petites entreprises seraient les premières victimes d'une mesure sensée libérer leur potentiel.

L'U2P tient également à alerter le Gouvernement sur la mesure numéro 4 consistant à relever les seuils de 11, 50 et 250 salariés correspondant à différentes obligations. Cette mesure peut conduire à nier les spécificités des petites entreprises et au final, à alourdir leurs charges et obligations. En tout état de cause, l'U2P demande que rien ne se fasse sans concertation préalable. Enfin, **la nécessité de mettre en place un test TPE-PME qui implique les entreprises dans la création des lois, est utilement soulignée par le rapport.** L'U2P s'étonne cependant que cette mesure indispensable ne figure pas parmi les 14 propositions formulées et invite le gouvernement à l'intégrer au projet de loi de simplification à venir.

* Rapport titré « Rendre des heures aux Français - 14 mesures pour simplifier la vie des entreprises ».



MAISON DE L'ARTISAN DU LOT
UPA 46 - CAPEB 46 - CGAD 46 - CNAMS 46
Tél : 05 65 35 08 01 - Fax : 05 65 23 92 71

Avec plusieurs centaines de millions d'euros non consommés de l'enveloppe MaPrimeRénov' en 2023, l'urgence en 2024 n'est pas budgétaire mais la révision immédiate du dispositif.

Suite à l'annonce de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, d'amputer le budget affecté à MaPrimeRénov' pour 2024 d'un milliard d'euros, la CAPEB accueille ce principe de réalité avec pragmatisme. L'urgence est de se donner les moyens de consommer en 2024 le budget alloué, dans un contexte où les décaissements ont baissé de près de 12% en 2023 par rapport à 2022 et le nombre de chantiers de rénovation énergétique financés par l'ANAH, de 17 %. Lorsque l'augmentation du budget de MaPrimeRénov' d'1,6 milliard d'euros avait été annoncée par la Première Ministre de l'époque, la CAPEB, tout en saluant ce signal positif, avait interpellé le Gouvernement compte tenu de l'inadéquation entre cette revalorisation budgétaire et la trajectoire envisagée pour réformer MaPrimeRénov'. Cette crainte s'est révélée exacte. En effet, au 1^{er} janvier est entré en vigueur un dispositif qui va porter un coup préjudiciable à l'accélération des travaux de rénovation énergétique, en excluant trop de ménages susceptibles d'engager des travaux, trop d'entreprises artisanales susceptibles de les réaliser. A la lumière du bilan de 2023, la consommation de ce budget revalorisé était illusoire. Notre objectif commun doit être celui d'une augmentation du budget réellement consommé, reflétant une hausse du nombre des rénovations énergétiques. Seul un meilleur fonctionnement du dispositif permettra de relancer la dynamique. Des arbitrages sont attendus début mars et, souhaitons-le, devraient être à même de relancer le nombre de travaux engagés. La CAPEB saura demander en 2024 au Gouvernement une rallonge budgétaire, s'il s'avère que la dynamique repart sur un rythme plus soutenu que les prévisions qui sont faites. Pour 2025, elle saura rappeler au Gouvernement la nécessité d'allouer les financements adaptés à un dispositif qui aura fait ses preuves.

**Réparation Automobile Toutes Marques**

Avenue du 7^e RI 46000 CAHORS - Tel. 06 76 77 37 30
E-mail : gge.roques@orange.fr

TENSION ATTENTION

Parce qu'un casque de chantier ne suffit pas à protéger des 10 000 °C dégagés lorsqu'une ligne électrique est touchée.

Professionnels du BTP, sur le chantier, la priorité c'est la sécurité.

Avant tout projet de travaux, consultez le service gratuit www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr afin d'identifier l'exploitant des réseaux concernés par vos travaux, puis **déclarez-les**.

Protégez-vous du risque électrique.

Découvrez tous nos conseils sur Tension-Attention.fr

ENEDIS



Le réseau de transport d'électricité

ENEDIS

Nos services clients :

- Particuliers : 09 70 83 19 70
- Professionnels : 09 70 83 29 70
- Producteurs : 09 69 32 18 00
- Entreprises : 09 69 32 18 99
- Pros du bâtiment : 09 69 32 18 77

Une situation urgente ?

Une panne d'électricité ?

Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable **24h/24 et 7j/7** au :

09 72 67 50

+ n° de votre département

ON MET TOUTE NOTRE ÉNERGIE



NORD
MIDI-PYRÉNÉES

À RENDRE CELLES DU TERRITOIRE PLUS PROPRES.



NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

03/2023 – Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 219 avenue François Verdier - 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 019 259. Crédit photo : Félix Marchet, Agence HIGHLIGHT.

ACTUALITÉ DE LA FBTP 46

Renforcer la dynamique territoriale du secteur du logement et de la construction

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Lot se mobilise en ce début d'année auprès des acteurs locaux de la commande publique, en échangeant notamment avec les donneurs d'ordre du département et Claire Raulin Préfète du Lot.

Les représentants de la FBTP46 ont participé le 16 février dernier à la **rencontre de la Commande Publique du Cauvaldor** : 120 participants ont pu ainsi échanger sur les règles de la commande publique et son impact sur les consultations de marchés, être sensibilisés aux enjeux de la dématérialisation, être informés sur les marchés publics en cours ou à venir et recevoir des conseils pour y répondre plus facilement...

Le 29 février dernier à Souломès, la FBTP46 a organisé conjointement avec Lot Habitat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Lot, l'évènement **"LOT D'ABORD"**. Ce rendez-vous, mis en place pour favoriser le dialogue entre les acteurs de la construction, s'est déroulé autour de tables rondes dédiées à deux thématiques "Entrepreneurs lotois et marchés publics" et "le nouveau défi : transition énergétique".

La Délégation des TP du Lot et la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie organisent la **2^e édition de la Matinale des Travaux Publics**, le mardi 26 mars prochain à 9h dans les locaux de la CCI : les élus du département y présenteront leurs plans d'investissements pour l'année 2024, et ce, pour l'ensemble des spécialités des Travaux Publics.

Une délégation bâtiment et TP a rencontré Claire Raulin Préfète du Lot, Pierre-Antoine Moran Directeur à la Direction Départementale des Territoires ainsi que Jean-Luc Bernard Directeur adjoint à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, et des Solidarités et de la Protection des Populations du Lot, afin d'échanger sur l'actualité et les difficultés rencontrées par les entreprises. La FBTP46 est mobilisée au quotidien pour défendre les intérêts de la profession.



Tél : 05 65 35 08 01

Agenda LES DATES A RETENIR

Mars et juin 2024 (matinée) : Journée "Portes Ouvertes" à l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors.

Du 5 au 7 avril 2024 : Salon des Métiers d'Art à Gourdon. Organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et la ville de Gourdon, à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art. Cet événement a pour objectif de valoriser les professionnels des métiers d'art et de susciter des vocations au travers d'une programmation diversifiée et innovante. Renseignements sur www.journeesdesmetiersdart.fr

Jeudi 30 mai 2024 à 16h30 : Cérémonie de remise des diplômes et médailles du concours départemental "Un des Meilleurs Apprentis de France" à l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors.

LA MAISON DE LA BOULANGERIE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA MAISON DE LA BOULANGERIE-PATISSERIE DU LOT

Dimanche 21 Avril 2024
Restaurant l'Aquitaine Cahors-Sud

A 17h : Assemblée Générale en présence de Monsieur Dominique Anract, Président de la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française.

A l'ordre du jour : Rapport moral du Président Robert BONAL ; Bilan financier ; questions diverses.

A 20h : Cocktail dînatoire suivi de la remise des Prix du 1^{er} Concours Départemental de la Meilleure Baguette de Tradition/Catégorie Apprenti(e).



MAISON DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PATISSERIE DU LOT

rue St-Ambroise à Cahors

Tél. 05 65 35 06 20 - 05 65 22 08 28

Email : federation-depart-boulangerie-du-lot@orange.fr

FAITES DE NOUS QUI VOUS ETES!

Engagés sur tous les terrains
L'esprit et les valeurs du sport nous accompagnent au quotidien. Rejoignez-nous !

Flashez pour postuler

CAISSE D'ÉPARGNE
de Midi-Pyrénées

Merci à Nadine, Karine, Marie, Christopher, Elodie, Stéphane, Céline, Tom, Yann, Jean-Jacques et à l'ensemble de nos équipes de partager leurs passions.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
La Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées est une filiale de la Caisse d'Épargne de France, membre du groupe bancaire Caisse d'Épargne. Elle est membre de la Fédération Française des Caisses d'Épargne et de la Fédération Française des Banques. Elle est agréée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et la Banque de France. Elle est membre de la Fédération Française des Caisses d'Épargne et de la Fédération Française des Banques. Elle est agréée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et la Banque de France. Elle est membre de la Fédération Française des Caisses d'Épargne et de la Fédération Française des Banques. Elle est agréée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et la Banque de France.



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Lot



Ne tournez pas autour du pot !

**Le test de
dépistage du
cancer colorectal
peut vous
sauver la vie !**

à partir de
50 ans

 
5 min

C'est simple et rapide,
Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

ameli.fr



Profitez des promotions et des meilleurs prix sur les grandes marques

**PIERRES
CARREAUX
DALLAGES
MARGELLES
MOSAÏQUES
PAREMENTS**

**GRANDS
FORMATS**
60 X 120 cm
120 X 120 cm
120 X 260 cm

**CARRELAGE
EXTERIEUR
2 CM
POUR POSE
SUR PLOTS**

**PARQUETS
STRATIFIÉS
VINYLES**


VENTE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

CAHORS

**ROUTE DE TOULOUSE
05 65 35 19 29
agence.cahors@pavan.fr**

810 rte de Molières - MONTAUBAN - Fermé le Lundi
Tel : 05 63 91 61 61 - 8h/12h & 14h/18h30
Zac du Mazaud / La Galive - BRIVE - Fermé le Lundi
Tel : 05 55 86 89 90 - 8h/12h & 14h/18h30

Nous pouvons stocker votre commande 2 mois

**ROBINETTERIES
MEUBLES SALLE
DE BAIN
BAIGNOIRES
ET BALNÉO**

**CABINES ET PAROIS
DE DOUCHE
DOUCHES ITALIENNES
SECHE-SERVIETTES
WC**

Ouverture du mardi au samedi de 8h30 à 12h & de 14h à 18h - Fermé le lundi